

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE**

-----0-----

SÉANCE ORDINAIRE DU 26 septembre 2012

L'an deux mille douze, le 26 septembre 2012 à 18 heures, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, légalement convoqué, composé de 60 membres en exercice, s'est assemblé à la Salle de Réunion de la Communauté de Communes, Quai Laboupillère à Condom (Gers), sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PEYRECAVE, Président de la Communauté de Communes de la Ténarèze.

ÉTAIENT PRÉSENTS: Bernard GALLARDO, Maurice BOISON, Claude CLAVERIE remplacé par sa suppléante Régime SZYMKOVIK, Xavier FERNANDEZ, Jean-Yves GEISSER, Francis DUPOUY, Guy SAINT-MÉZARD, Michel LABATUT, Mario SPAGNOLI remplacé par son suppléant Bernard CASTAY, Serge MARITAN, Bernard BOURROUSSE, Patrick DUBOS, Jean-François SOPÉNA, Raymonde BARTHE, Pierre DULONG remplacé par son suppléant Henri DOUSSAU, Martine LABORDE, Nicolas MELIET, Patrick BATMALE, Daniel BELLOT, Christian DUFFAU, Patricia ESPERON, Guy AUBERT remplacé par sa suppléante Marie-Claude GELAS, Carole BALAGUER remplacée par son suppléant Jean CAUBOUÉ, Philippe BOYER, Huguette CARLES, Roland CLAVERIE, Hélène DELPECH, Joël DUBOUCH, Philippe DUFOUR, Marie-José GOZE, Fabrice LACOMBE remplacé par sa suppléante Anne BIEMOURET, Michel LAFFARGUE, Dominique LAFONT, Bernard MARSEILLAN, Jacques MORLAN remplacé par sa suppléante Elisabeth MENDOUSSE, Bernard PIS, Robert POURROUQUET, Jacqueline ROBUTTI, Pierrette SEGAT,

ABSENTS EXCUSÉS: Christian TOUHÉ-RUMEAU, Bernard ROZES, Etienne BARRERE, Bernard LEBE, Henry LUCHET,

ABSENTS : François BAQUÉ, Marie-Laure BEZIN, Bernard BORDIGNON, , Thierry COLAS, Hervé COLIN, Denis DECLOCHEZ, Edouard DONA, Jean-Louis DUBUC, Pierre ESQUERRE, Jean-Marie GILLOT, Wilfried LUSSAGNET, Michel MAZZONETTO, Pierre MOREL, Jean-François ROUSSE, Carine SAMPIETRO,

ONT DONNÉ PROCURATION :

SECRÉTAIRE: Anne BIEMOURET

OBJET: Marché Assurances Protection Statutaire

Monsieur le Président rappelle la délibération du Conseil Communautaire en date du 16 décembre 2011, portant « Marché Assurances – Risques Dommages aux biens, protection juridique et fonctionnelle et risques statutaires », qui prenait notamment acte de l'attribution du lot N°3 « Risques statutaires » du marché d'assurances à la mutuelle APRIL Mieux Etre pour une durée de 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2012.

Monsieur le Président expose que la mutuelle APRIL Mieux Etre a, par courrier en date du 19 juin 2012, résilié les garanties souscrites à effet du 31 décembre 2012.

Ainsi, Monsieur le Président propose que soit relancée une procédure de passation en procédure adaptée pour la couverture de ce risque, à compter du 1^{er} janvier 2013 et pour une durée de 3 ans.

Je vous prie de bien vouloir :

- Autoriser Monsieur le Président à relancer une consultation en procédure adaptée pour la couverture du risques statutaires,
- Autoriser Monsieur le Président à signer le marché à intervenir,
- Autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures et à signer tous les documents pour mener à bien cette procédure.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

- **OUI** l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré; à l'unanimité,
- **Autorise** Monsieur le Président à relancer une consultation en procédure adaptée pour la couverture du risques statutaires,
- **Autorise** Monsieur le Président à signer le marché à intervenir,
- **Autorise** Monsieur le Président à prendre toutes les mesures et à signer tous les documents pour mener à bien cette procédure.

Pour extrait conforme le 27 septembre 2012.

Le Président de la Communauté
de Communes de la Ténarèze,
Conseiller Régional,
Maire de Blaziert,

Jean-Claude PEYRECAVE